

HONORAIRES DE TRANSACTION (T.T.C)

« Les Honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou l'autre voire les deux. »

Vente

Maisons, appartements et d'immeubles à usage d'habitation

Jusqu'à 80 000 € _____ 8 %

De 80 001 à 180 000 € _____ 7 %

De 180 001 à 280 000 € _____ 6 %

De 280 001 à 380 000 € _____ 5 %

Plus de 380 001 € _____ 4 %

Terrains, immeubles commerciaux, garages et parking _____ 8 %

Location

Honoraires Entremise et Négociation : 100€ TTC à la charge du Bailleur

Honoraires de rédaction de bail et ses annexes, constitution des dossiers, visites des lieux

8€ /m² TTC à la charge du Locataire

8€ /m² TTC à la charge du Bailleur

Rédaction état des lieux d'entrée

3€ /m² TTC à la charge du Locataire

3€ /m² TTC à la charge du Bailleur

COUP2FOUDRE IMMO

10 rue du Colonel Paulus – 67500 HAGUENAU

Tél : 03 67 10 68 43 - contact@coup2foudre.immo - www.coup2foudre.immo

SIRET : 852 281 393 00011 RCS Strasbourg